



Province de Québec  
MRC des Pays-d'en-Haut  
Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

## AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

### Projet de règlement numéro 2025-06

**Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 2025-06 relatif à l'entretien et à l'occupation des bâtiments.**

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné, Patrick Paradis, directeur général et greffier-trésorier, que :

1. **Une assemblée publique de consultation** aura lieu conformément aux dispositions de l'article 123 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, chapitre A-19.1), aux date, heure et lieu suivants :

**Date :** 30 mai 2025

**Heure :** 12h à 13h

**Lieu :** à la salle du Conseil, sise au 47, rue de l'église, Lac-Des-Seize-Îles.

2. Lors de cette assemblée :
  - Madame la mairesse **expliquera le projet de règlement.**
  - **Les personnes présentes pourront s'exprimer** sur ce projet.
3. Le **projet de règlement numéro 2025-06** vise à :
  - **Abroger le règlement numéro 2019-01.**
  - **Établir des normes minimales** de salubrité et d'entretien des bâtiments.
  - **Renforcer les pouvoirs municipaux** pour intervenir en cas de bâtiments dangereux ou insalubres.
  - **Fixer les obligations** d'entretien pour les propriétaires et occupants.
  - Encadrer l'occupation des logements et la **protection des bâtiments patrimoniaux.**
4. Le projet de règlement **ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.**
5. **Une copie du projet de règlement est disponible** pour consultation :
  - À l'hôtel de ville, du mardi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 au 47, rue de l'église, Lac-des-Seize-Îles
  - Ou sur le site Web de la Municipalité : <https://www.lac-des-seize-iles.com/>

Donné à Lac-des-Seize-Îles, ce 8 mai 2025.

Le Directeur général et greffier-trésorier

Patrick Paradis

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Patrick Paradis, directeur général et greffier-trésorier par intérim de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, ce 8<sup>e</sup> jour du mois de mai 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 8<sup>e</sup> jour du mois de mai 2025.

Patrick Paradis  
Directeur général et greffier-trésorier